

BULLETIN D'ADHESION 2023-2024

ASPTT SAINT-ETIENNE

ADHERENT (* champs obligatoire) Civilité : Mr Mme	Type d'adhésion : a	□ Création □ Renouvellement		
Nom*:				
Prénom* :	Comment avez-vous co	nnu l'ASPTT Saint-Étienne ?		
Date de naissance* ://	A ££: a la a su a	Site internet □ Un ami		
E-mail* :	= Earum = I	Presse □ Réseaux sociaux		
Téléphone* :	- Manifostation anauti	re □ Autre :		
Profession :				
□ La Poste (identifiant RH :		:		
Adresse* :		□ Certificat médical datant du : / / / Ou, si vous avez déjà fourni un certificat médical il y a moins de 3 ans		
	Ou si vous avez déià fa			
Adresse suite :		uestionnaire de santé (Cerfa n° 15699*01)		
Code Postal / Ville* :		,		
INFORMATIQUE ET LIBERTES :	ASSURANCE:	REFUS D'ASSURANCE :		
«La loi informatique et liberté N°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée en août 2004, s'applique aux réponses faites à ce questionnaire. Toutes les informations de ce document font l'objet d'une traitement informatique et le licencié dispose d'un droit d'accès et de rectification auprès du Secrétaire Général de l'ASPTT. Ces coordonnées pourront être cédées à des partenaires commerciaux avec faculté pour le licencié de s'opposer à leurs divulgations. CESSION DU DROIT A L'IMAGE: Je ne souhaite pas que les photos, les prises de vue et interviews réalisés dans le cadre de ma participation aux manifestations soient publiés et diffusés à la radio, à la télévision, dans la presse écrite, dans les livres ou sur le site internet par des moyens de reproduction photomécaniques (films, cassettes vidéo, etc.) sans avoir le droit à une compensation. Je ne souhaite pas recevoir d'information de la part de la FSASPTT. AUTORISATION PARENTALE (pour les mineurs): AUTORISATION PARENTALE (pour les mineurs): Je, soussigné(e) représentant légal de représentant légal de représentant légal de représentant legal de représentant set les activités ; prendre place dans un véhicule de l'association, ou une voiture particulière, afin d'effectuer les déplacements nécessités par les compétitions sportives officielles, amicales ou de loisirs au cours	L'établissement d'une des 2 licences permet à son titulaire de bénéficier des assurances Responsabilité civile, Assistance et Dommages corporels souscrites par la FSASPTT. L'assurance «dommages corporels» est facultative mais la FSASPTT vous informe que les risques encourus lors de la pratique d'une activité sportive peut donner lieu à des accidents sur lesquels il convient de s'assurer par le biais d'une assurance dommages corporels. Le montant de l'assurance compris dans le prix de la licence loisir est de 1,84 € et dans celui de la licence adhésion est de 0,60 €. Si vous ne souhaitez pas cette assurance dommages corporels, le montant de cette dernière sera déduit. En cas de refus de souscription de l'assurance Dommages Corporels, le club doit s'assurer que le bénéficiaire a bien pris connaissance des informations assurances figurant sur la notice à conserver par le licencié et qu'il prend sa décision en toute connaissance de cause. Je soussigné(e) reconnais avoir pris connaissance: de la notice d'assurance m'informant du résumé des garanties incluses dans le contrat d'assurance et adhérer au contrat national proposée par la FSASPTT (notice aussi disponible sur le site www.asptt.com) des statuts et règlement intérieur (disponible au secrétairiat de l'association) Je satisfais à la visite médicale OBLIGATOIRE m'autorisant à pratiquer le ou les sports considérés.	En cas de refus de souscription de l'assurance « Dommage corporels », le club doit s'assurer que le bénéficiaire a bien pronnaissance des informations assurances figurant sur la notificial d'information à conserver par le licencié et qu'il prend sa décision en toute connaissance de cause. Si le soussigné refuse de souscrire à l'assurance Dommage Corporels, il reconnaît avoir été informé des risques encourus lo de la pratique d'une activité sportive pouvant porter atteinte à so intégrité physique et il coche la case ci-dessous. □ Je ne souhaite pas souscrire d'assurance Dommages Corporels		
de la saison. J'autorise les responsables à faire procéder à toute intervention médicale d'urgence. La personne à contacter en cas d'accident est :	Il est rappelé qu'en cas de refus d'adhésion aux garanties proposées par une autre fédération, l'assureur de la FSASPTT ne prendra pas en charge les risques refusés, et par conséquent refusera le dossier de sinistre. Je déclare sur l'honneur l'exactitude m'engage à respecter la réglementation	e des informations portées ci-dessus et on de la Fédération.		
	A, le, le, le, signature obligatoire du demandeur d			

GRILLE DES TARIFS				
Je ne suis pas inscrit à une autre section	Je suis déjà inscrit à une autre section			
	Disciplines A	Disciplines B		
↓	Basket . Football . Volley. Boccia . Plongée, Randonnée . Golf . Caisse à savon , Sarbacane. Raquettes à neige	Krav Maga. Danses, Kidisport . Ski de fond, Aquagym, Natation . Cyclotourisme . J'Mactive . Pilates . Sophrologie . Yoga, Gym . Entretien corporel. Badminton. Korfbal . Marche nordique		
A régler	↓	↓ A régler ↓		
61€	Disciplines A 25€	Disciplines B 10€		

NUMERO DE SKIS		
NUMERO DE CHAUSSURES		
NUMERO DE SAC		
JE NE SUIS PAS INSCRIT A UNE AUTRE SECTION	61.00€	€
JE SUIS INSCRIT A UNE AUTRE SECTION DISCIPLINE A	25.00€	€
JE SUIS INSCRIT A UNE AUTRE SECTION DISCIPLINE B	10.00€	€
LOCATION CHAUSSURES	20,00€	€
LOCATION SKI	35.00 €	€
INSCRIPTION AU STAGE ENFANT	100.00 €	€
SOMME A PAYER		€

Le présent bulletin devra être <u>impérativement</u> accompagné :

 $[\]Rightarrow$ De votre règlement, chèque à l'ordre de l'ASPTT SAINT-ETIENNE.

 $[\]Rightarrow$ De votre certificat médical, obligatoire pour toute NOUVELLE adhésion.

 $[\]Rightarrow$ Pour les bénéficiaires DU PASS REGION , merci de téléphoner au secrétariat de l'ASPTT au 04 77 74 72 28